



Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

États financiers

Grands Défis Canada

31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Grands Défis Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Grands Défis Canada** [l'« Organisation »], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisation ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 26 juin 2025

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés





Grand Challenges Canada®
Grands Défis Canada

GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	96 354 308	90 340 971
Placement à court terme	10 160 975	—
Montant à recevoir du Réseau universitaire de santé [note 3]	1 473 473	1 098 809
Débiteurs [note 14 b)]	615 650	1 529 883
Apports à recevoir	505 515	1 237 052
Charges payées d'avance et dépôts	200 645	153 457
Total de l'actif à court terme	109 310 566	94 360 172
Placements [note 4]	21 802 283	18 816 104
	131 112 849	113 176 276
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	8 391 502	5 805 595
Apports reportés [note 5]	98 633 294	84 817 187
Total du passif à court terme	107 024 796	90 622 782
Engagements et éventualités [notes 4, 11, 12 et 13]		
Actif net		
Actif net grevé d'affectations internes [note 10]	24 088 053	22 553 494
	131 112 849	113 176 276

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

Administratrice

Guylaine Saucier

Administratrice

Johanne Charbonneau



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions <i>[notes 5 et 6]</i>	66 943 683	51 081 740
Intérêts <i>[note 7]</i>	1 343 595	1 268 540
Autres produits <i>[note 8]</i>	1 865 410	2 870 446
Total des produits	70 152 688	55 220 726
CHARGES LIÉES AUX PROGRAMMES		
Programmes		
Subventions accordées	42 270 592	31 086 008
Radiation d'innovateurs <i>[note 15]</i>	59 738	—
Projets non subventionnés	4 011 928	1 668 929
Activités de soutien des programmes	4 009 219	3 204 385
Activités de soutien des programmes – exploitation		
Personnel	11 456 052	10 536 507
Contrôle préalable, déplacements et gestion des résultats	972 113	1 221 066
Équipement et infrastructure	412 056	419 154
Matériaux et fournitures	330 520	181 251
Total des charges liées aux programmes	63 522 218	48 317 300
FRAIS GÉNÉRAUX		
Personnel	3 410 510	3 085 967
Contrôle préalable et déplacements	544 438	560 119
Matériaux et fournitures	432 152	322 565
Collectes de fonds et conseils stratégiques	305 677	147 632
Équipement et infrastructure	264 704	252 969
Perte de valeur sur les placements	138 430	89 714
Total des frais généraux	5 095 911	4 458 966
Total des charges	68 618 129	52 776 266
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 534 559	2 444 460

Voir les notes afférentes aux états financiers.



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Exercice clos le 31 mars

	2025		
	Grevé d'affectations		
	Non affecté	internes	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	—	22 553 494	22 553 494
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 534 559	—	1 534 559
Virement interfonds [note 10]	(1 534 559)	1 534 559	—
Solde à la fin de l'exercice	—	24 088 053	24 088 053

	2024		
	Grevé d'affectations		
	Non affecté	internes	Total
	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	—	20 109 034	20 109 034
Insuffisance des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 444 460	—	2 444 460
Virement interfonds [note 10]	(2 444 460)	2 444 460	—
Solde à la fin de l'exercice	—	22 553 494	22 553 494

Voir les notes afférentes aux états financiers.



GRANDS DÉFIS CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 mars

	2025	2024
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	1 534 559	2 444 460
Ajouter (déduire) : éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	—	15 644
Ajouts de placements	(1 759 537)	(390 610)
Profit latent sur les placements	(1 365 072)	(1 797 144)
Perte de valeur sur les placements	138 430	377 442
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités de fonctionnement		
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du Réseau universitaire de santé	(374 664)	46 661
Diminution (augmentation) des débiteurs	914 233	(472 094)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir	731 537	(187 188)
Augmentation des charges payées d'avance et dépôts	(47 188)	(73 099)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	2 585 907	15 650
Augmentation des apports reportés	13 816 107	15 188 936
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	16 174 312	15 168 658
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat de placements à court terme	(10 160 975)	—
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(10 160 975)	—
Augmentation nette de la trésorerie au cours de l'exercice	6 013 337	15 168 658
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	90 340 971	75 172 313
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	96 354 308	90 340 971

Voir les notes afférentes aux états financiers.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

1) BUT DE L'ORGANISATION

Grands Défis Canada [« l'Organisation »] est vouée à promouvoir des Idées audacieuses ayant un grand Impact®. Financée par le gouvernement du Canada et d'autres partenaires, Grands Défis Canada accorde du financement à des innovateurs travaillant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire, des zones de conflit et au Canada. Les idées audacieuses appuyées par l'Organisation intègrent l'innovation scientifique, technologique, sociale et commerciale — appelée l'Innovation intégrée®.

L'Organisation travaille en étroite collaboration avec Affaires mondiales Canada et plusieurs autres bailleurs de fonds des secteurs public, privé et philanthropique en vue d'assurer le déploiement à grande échelle, la durabilité et l'impact. Son bureau est situé à Toronto.

L'Organisation a été constituée en société sous l'appellation Grands Défis Canada le 19 mars 2008, en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, en tant que société sans capital social. La constitution en société de l'Organisation a été reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif* le 29 janvier 2014. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprend les principales méthodes comptables qui sont résumées ci-après.

Comptabilisation des produits

L'Organisation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports, y compris les subventions. Les apports sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré. Les apports affectés sont comptabilisés initialement comme produits reportés et constatés comme produits au cours de l'exercice pendant lequel les charges correspondantes sont constatées.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Paiements au titre des projets

Tous les paiements contractuels au titre des projets sont conditionnels au versement des fonds par les donateurs partenaires. Ils sont comptabilisés comme charges lorsqu'ils sont approuvés et lorsque les innovateurs respectent toutes les modalités des accords. Les remboursements de montants antérieurement déboursés dans le cadre d'accords de projets sont crédités aux charges de l'exercice courant lorsque le projet est en cours, ou aux autres produits lorsque le projet est terminé.

Projets non subventionnés

L'Organisation finance des projets sous la forme de prêts, de prêts convertibles et de subventions remboursables [« projets non subventionnés »]. Les prêts et les subventions remboursables sont versés aux emprunteurs en tranches et sont conditionnels à la réalisation de certaines modalités, y compris des jalons. Les prêts et les subventions remboursables sont exigibles à l'échéance ou au cours d'une période de remboursement et peuvent porter intérêt. Certains accords de prêt renferment une disposition qui permet à l'Organisation de convertir le solde du principal d'un prêt en actions sur le capital social autorisé de l'emprunteur.

La probabilité que l'Organisation réalise les avantages économiques [p. ex., des intérêts, le remboursement de fonds, ou la juste valeur des actions provenant de prêts convertis] liés aux projets non subventionnés est insuffisante pour justifier la comptabilisation de ces paiements au titre de projets non subventionnés comme des actifs au moment où ils sont effectués. Par conséquent, ils sont passés en charge au fur et à mesure qu'ils surviennent.

Les produits d'intérêts ou les remboursements de fonds liés à des projets non subventionnés sont comptabilisés lorsqu'ils ont été reçus ou sont à recevoir, lorsqu'ils peuvent être estimés de façon raisonnable et si leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les actions reçues lors de la conversion de prêts sont comptabilisées à la date de la transaction. Les intérêts reçus sont comptabilisés à titre de produits d'intérêts dans l'état des résultats. Le remboursement de fonds et la juste valeur des actions liées à des prêts convertis sont comptabilisés au poste Autres produits dans l'état des résultats. Dans la mesure où l'utilisation future de l'actif lié à ce qui précède exige l'approbation du bailleur de fonds ou est restreinte par celui-ci, l'actif est comptabilisé dans les apports reportés.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Instruments financiers

Les placements comptabilisés à la juste valeur se composent d'instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif et de placements dans des fonds en gestion commune que l'Organisation désigne à l'achat comme étant évalués à la juste valeur.

Les placements alternatifs sont évalués par leurs gestionnaires de placement qui en évaluent les placements sous-jacents chaque trimestre. La valeur de ces placements est enregistrée selon les plus récentes informations trimestrielles du gestionnaire de placements et est ajustée pour tenir compte des transactions jusqu'à la date de clôture de l'exercice, ce qui se rapproche de la juste valeur. Puisqu'il n'y a pas de marché actif pour ces placements, leur valeur estimative est incertaine et peut donc différer de la valeur qui aurait été utilisée si un marché actif existait.

Les autres placements sont constitués de placements dans des actions ordinaires ou privilégiées d'entreprises à capital fermé, lesquels sont comptabilisés à la juste valeur de marché à la date de la conversion, puis ultérieurement évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Les coûts de transaction sont comptabilisés dans l'état des résultats pour la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et apports à recevoir ainsi que les créditeurs et charges à payer, sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, puis évalués au coût, déduction faite de toute provision pour dépréciation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements à court terme dont l'échéance est d'environ trois mois ou moins à compter de la date d'achat. Les placements à court terme sont comptabilisés au coût majoré des intérêts à recevoir, ce qui se rapproche de la juste valeur.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

2) SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [suite]

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire. La durée de vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations est la suivante :

Immobilisations corporelles

Matériel informatique	3 ans
-----------------------	-------

Immobilisations incorporelles

Logiciels	5 ans
Site Web	3 ans

Les immobilisations sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif risque de ne plus contribuer à la capacité de l'Organisation de fournir des biens et des services. Toute dépréciation entraîne une réduction de valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge à l'état des résultats. Une perte de valeur n'est pas renversée si la juste valeur de l'actif en question augmente ultérieurement.

Actif net

L'actif net de l'Organisation est constitué du cumul des produits par rapport aux charges liées aux activités de fonctionnement et comprend les montants non affectés et grevés d'affectations internes à des fins particulières ainsi que les montants réservés tels qu'approuvés par le conseil d'administration.

Entités liées

La Fondation Grands Défis Canada [la « Fondation »] est un organisme de bienfaisance enregistré, contrôlé et non consolidé. L'Organisation a plutôt choisi de présenter des informations financières résumées [note 14].

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

3) MONTANT À RECEVOIR DU RÉSEAU UNIVERSITAIRE DE SANTÉ

L'Organisation a une entente avec le Réseau universitaire de santé portant sur les ressources humaines et les services administratifs fournis par le Réseau universitaire de santé. Les comptes font l'objet d'un règlement périodique entre le Réseau universitaire de santé et l'Organisation. Les montants à verser ne portent pas intérêt.

4) PLACEMENTS

Les placements à la juste valeur se présentent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Placements dans des fonds en gestion commune	16 700 397	15 335 325
Placements à impact social dans des sociétés à capital fermé	3 770 417	2 665 206
Placements dans un fonds à impact social de santé mondiale	1 331 469	815 573
	21 802 283	18 816 104

Les placements de l'Organisation dans des fonds en gestion commune alimentent les réserves de fonctionnement ou de liquidation et se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de titres à revenu fixe et d'actions canadiennes, américaines et internationales.

L'Organisation a investi 996 591 \$ US, ou 1 331 469 \$ CA [623 840 \$ US, ou 815 573 \$ CA, en 2024], de son engagement total d'investir 2 500 000 \$ US dans un fonds à impact social en santé mondiale.



GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

5) APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées grevées d'affectations externes aux fins d'utilisation au cours des exercices ultérieurs. Les variations du solde des apports reportés se présentent comme suit :

	2025 \$	2024 \$
Solde au début de l'exercice	84 817 187	69 628 251
Montants reçus au cours de l'exercice	80 265 479	65 708 574
Apports à recevoir	494 311	849 830
Intérêts sur les fonds reçus en avance	1 128 216	1 070 978
Perte de valeur sur les placements	—	(287 728)
Montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice		
Produits tirés des subventions [note 6]	(66 943 683)	(51 081 740)
Intérêts [note 7]	(1 128 216)	(1 070 978)
Solde à la fin de l'exercice	98 633 294	84 817 187

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

6) PRODUITS TIRÉS DES SUBVENTIONS

L'Organisation est financée par de nombreux accords de financement comportant des durées différentes. Les produits tirés des subventions comptabilisés proviennent des sources suivantes :

	2025	2024
	\$	\$
Affaires mondiales Canada – Subvention de soutien institutionnel	47 792 334	37 772 973
Department of Health and Social Care – <i>Santé mentale dans le monde</i> – programme Being	6 277 948	1 830 986
Fondation Botnar	4 478 509	2 580 052
Foreign, Commonwealth & Development Office du Royaume-Uni – <i>Grand Défi humanitaire</i>	1 995 474	1 459 908
Femmes et Égalité des genres Canada	1 907 161	1 172 578
Agence pour le développement international des États-Unis	1 811 409	356 919
Fondation LEGO	1 051 225	351 440
Fondation Seamont	521 985	149 097
Arm Limited	373 211	—
Stiftung Axilium	219 461	31 031
Organisation mondiale de la santé animale (OIE)	375	407 415
Services aux Autochtones Canada	178	88 244
Department of Health and Social Care – <i>Santé mentale dans le monde</i>	—	1 667 403
Fondation Bill et Melinda Gates	—	95 055
Affaires mondiales Canada – Santé maternelle, néonatale et infantile	—	(13 750)
Ministère néerlandais de la Stabilisation et de l'Aide humanitaire	(41 084)	1 021 166
Autre	555 497	2 111 223
	66 943 683	51 081 740



GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

7) PRODUITS D'INTÉRÊTS

Les produits d'intérêts comprennent l'intérêt sur les fonds reçus en avance et sur les projets non subventionnés.

	2025	2024
	\$	\$
Intérêt sur les fonds reçus en avance <i>[note 5]</i>	1 128 216	1 070 978
Intérêt sur les projets non subventionnés <i>[note 9]</i>	215 379	197 562
	1 343 595	1 268 540

8) AUTRES PRODUITS

Les autres produits comprennent le remboursement de prêts aux termes des projets non subventionnés *[note 9]* et d'autres sources de financement à l'appui des activités de soutien aux programmes et aux activités de fonctionnement :

	2025	2024
	\$	\$
Projets non subventionnés <i>[note 9]</i>	84 085	914 194
Autres apports	1 781 325	1 956 252
	1 865 410	2 870 446

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

9) PROJETS NON SUBVENTIONNÉS

Les paiements reçus pour les projets non subventionnés comprennent ce qui suit :

	2025 \$	2024 \$
Intérêts	236 871	205 594
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	(21 492)	(8 032)
Intérêts liés aux fonds non affectés <i>[note 7]</i>	215 379	197 562
Rendement des apports d'investissement	—	403 153
Remboursements de prêts	575 111	1 120 321
	575 111	1 523 473
Moins les montants liés aux fonds grevés d'affectations externes	(491 026)	(609 279)
Autres produits <i>[note 8]</i>	84 085	914 194

10) ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025, le conseil d'administration a autorisé le transfert de 1 534 559 \$ [2 444 460 \$ en 2024].

11) ENGAGEMENTS AU TITRE DU FINANCEMENT

L'Organisation s'engage à financer divers organismes, sous réserve de l'obtention d'un financement auprès du gouvernement du Canada et d'autres donateurs et sous réserve du respect par les bénéficiaires des modalités des accords de financement.

Le financement accordé à divers organismes est comme suit :

	\$
2026	28 143 268
2027 et par la suite	15 422 756
	43 566 024

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

12) ENGAGEMENT AU TITRE DE CONTRATS DE LOCATION

Le paiement minimum annuel futur au titre de contrats de location-exploitation est comme suit :

	\$
2025	226 013

13) ÉVENTUALITÉS

L'Organisation est tenue de respecter les modalités de ses accords de financement et fait régulièrement l'objet d'audits externes à leur égard. Lorsqu'une obligation éventuelle est probable et que le montant peut être estimé de façon fiable, la direction comptabilise un passif selon sa meilleure estimation. Si le montant ne peut être estimé de façon fiable, aucun passif n'est comptabilisé. Toute perte additionnelle sera comptabilisée au cours de l'exercice où une estimation du passif pourra être faite ou lorsque des ajustements devront être apportés au montant déjà comptabilisé.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

14) ENTITÉS LIÉES

- a) La Fondation a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* en tant que société sans capital social et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'objectif de la Fondation est de recevoir des dons qui seront utilisés pour atténuer la pauvreté et promouvoir la santé, conformément à ses objectifs de bienfaisance.

L'Organisation a la capacité d'élire la majorité des administrateurs de la Fondation. Par conséquent, la Fondation est un organisme de bienfaisance contrôlé sans but lucratif.

La Fondation prépare ses états financiers selon la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif du Canada.

- b) L'Organisation met gratuitement à la disposition de la Fondation un espace de bureau. D'autres coûts sont payés par l'Organisation et remboursés par la Fondation. Au 31 mars 2025, une somme de 78 047 \$ [808 865 \$ au 31 mars 2024] était à recevoir de la Fondation. Les montants à recevoir de la Fondation ou à payer à la Fondation ne sont pas garantis et n'ont pas d'échéance de remboursement déterminée.
- c) Les états financiers résumés de la Fondation se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Total de l'actif	4 986 204	5 391 481
Total du passif	(3 179 713)	(4 266 090)
Solde du fonds	1 806 491	1 125 391
Total des produits	935 329	1 302 257
Total des charges	(254 229)	(482 524)
Excédent des produits par rapport aux charges pour l'exercice	681 100	819 733

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

15) RADIATIONS D'INNOVATEURS

L'Organisation est tenue, en vertu d'un accord de financement, de divulguer les radiations d'innovateurs en les classant dans des catégories particulières.

Les radiations d'innovateurs attribuables à une potentielle mauvaise gestion des fonds se détaillent comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Dépenses non admissibles d'innovateurs	1 518	—
Fonds sous-utilisés non remboursés	58 220	—
	59 738	—

16) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisation est exposée à divers risques financiers et risques de marché découlant de placements et d'opérations portant sur des instruments financiers. La plupart de ces risques ont trait aux placements. Afin de gérer, surveiller et limiter ces risques, l'Organisation a établi une stratégie de placement et une composition de l'actif qui cadrent avec un rendement global des placements correspondant aux objectifs de préservation du capital et de tolérance au risque et aux besoins de liquidités de l'Organisation. Une politique de placement a été élaborée afin de surveiller et de limiter le niveau de risque pour les différentes catégories d'actifs, ainsi que pour le portefeuille dans son ensemble. Si le niveau de risque mesuré auquel est exposé le portefeuille dépasse les limites prescrites par la politique, des mesures seront prises pour le réduire.

Risque de change

L'Organisation est exposée à un risque de change à l'égard des placements sous-jacents de ses fonds en gestion commune libellés en monnaies étrangères parce que la juste valeur et les flux de trésorerie futurs fluctueront en fonction des variations de la valeur relative des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien. L'Organisation atténue son exposition au risque de change en investissant dans des fonds en gestion commune, qui couvrent l'exposition sous-jacente au risque de change lié au dollar canadien.

GRANDS DÉFIS CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

16) GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

Risque de crédit

L'Organisation est exposée au risque de crédit à l'égard de ses placements à revenu fixe, en raison du risque qu'une contrepartie à l'instrument financier puisse manquer à l'une de ses obligations et fasse ainsi subir une perte financière à l'autre contrepartie. Pour gérer cette exposition au risque, l'Organisation n'investit que dans des titres de grande qualité.

Risque de taux d'intérêt

L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard de ses placements dans des fonds en gestion commune qui détiennent des titres à revenu fixe, dont la juste valeur fluctue sous l'effet des variations des taux d'intérêt du marché. La durée est la mesure la plus courante de la sensibilité du prix d'un instrument à revenu fixe aux fluctuations des taux d'intérêt. Afin de tenir compte des variations possibles des taux d'intérêt, les gestionnaires du portefeuille de l'Organisation limitent la durée des placements en titres à revenu fixe dans leur portefeuille.

Autre risque de prix

L'Organisation est exposée à d'autres risques du marché, y compris, sans s'y limiter, les variations des prix du marché en lien avec ses placements dans des titres, les placements sous-jacents des fonds en gestion commune, les investissements en capital privé et les placements alternatifs. L'Organisation gère ce risque en faisant le suivi de ses placements par rapport à la composition de l'actif de référence, qui reflète l'appétit pour le risque de l'Organisation.